

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 AVRIL 2008**

**Délibération
n° 2008.04.066**

**Désignation des
délégués
communautaires à
la société
d'économie mixte
pour l'eau et
l'environnement
d'Angoulême**

LE CINQ AVRIL DEUX MILLE HUIT à 09h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 mars 2008**

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Véronique DAVY, Catherine DEBOEVERE, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Marie-Noëlle DEBILY par Catherine DEBOEVERE

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur le Président

DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES A LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT D'ANGOULEME

La société d'économie mixte pour l'eau et l'environnement d'Angoulême a pour objet l'étude, la réalisation et la gestion de tous équipements et services dans le domaine de l'eau et de son environnement.

La répartition du capital social et des sièges du conseil d'administration est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Montant en euros	Nombre d'administrateurs
ComAGA	8 390	83,20%	1 300 450 €	9
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord	840	8,33%	130 200 €	1
Crédit Lyonnais Développement Economique	840	8,33%	130 200 €	1
SA HLM Le Foyer	10	0,10%	1 550 €	
Association du personnel de la SEMEA	2	0,02%	310 €	1
Georges CHAVANES	1	0,01%	155 €	
Jean FERRAND (succession en cours)	1	0,01%	155 €	
TOTAL	10 084	100 %	1 563 020 €	12

Conformément aux statuts de ladite société, neuf délégués communautaires doivent donc être désignés pour représenter la ComAGA au conseil d'administration et un représentant à l'assemblée générale.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER :

MM. Jean-Claude BEAUCHAUD
Jacques DUBREUIL
Jean PATIE
Guy ETIENNE
Michel GERMANEAU

Jacky BONNET
Michel BRONCY
André BONICHON
Mme Nadine GUILLET

pour représenter la ComAGA au conseil d'administration de la société d'économie mixte pour l'eau et l'environnement d'Angoulême (SEMEA).

DE DESIGNER M. Jean-Claude BEAUCHAUD comme représentant de la ComAGA à l'assemblée générale.

D'AUTORISER un des délégués représentant la ComAGA à exercer, le cas échéant, la fonction de Président de la SEMEA.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 avril 2008	<u>Affiché le :</u> 10 avril 2008